



Nouvelle labellisation EEF : votre CCI confirme ses valeurs

Récemment audité sur la qualité de ses pratiques à l'égard des porteurs de projets d'entreprises, la CCI Alès-Cévennes a vu sa labellisation EEF reconduite pour deux ans, avec un score de 98/100

Quatre vingt dix huit sur cent, soit deux points de mieux qu'en 2007, voilà la bonne nouvelle qui accompagne la reconduction jusqu'en 2012 de la labellisation "Entreprendre en France" du Pôle Création-transmission de la CCI Alès-Cévennes. Une bonne nouvelle qui confirme le rang de 2^e CCI certifiée en Languedoc-Roussillon et récompense les efforts de toute une équipe engagée depuis quatre ans déjà dans cette démarche qualitative particulièrement exigeante.

Une démarche basée sur la qualité de l'accueil et du suivi des porteurs

"Créée en 2003, la labellisation EEF est un dispositif propre aux Chambres de Commerce et d'Industrie, qui concerne exclusivement les porteurs de projets et leur garantit un accompagnement optimal, à travers 10 engagements

regroupant 57 pratiques" explique Agnès Dal Cerro, responsable du Pôle Création-transmission de la CCI Alès-Cévennes. "Au delà de ce que l'on pourrait appeler la satisfaction client, la finalité de cette démarche vise l'harmonisation des pratiques consulaires sur le plan national, ce qui est très important à l'heure où le guichet unique pour les entrepreneurs se met en place. A ce jour, 98 CCI sont déjà certifiées et il y en aura probablement 105 d'ici la fin de l'année."

10 engagements respectés à la lettre

Résumée en dix engagements, la démarche EEF consiste à garantir aux porteurs de projets :

- une même qualité d'accueil, quelle que soit l'importance du projet porté ;
- l'orientation vers le bon intervenant, si la CCI n'est pas à même de répondre aux besoins exprimés ;
- un accompagnement privilégiant une approche personnalisée, afin d'offrir les meilleures chances de réussite à chacun ;
- un interlocuteur unique pour chaque porteur de projet, tout au long de son parcours de création ;
- le respect de la confidentialité du projet ;
- la mise à disposition d'interlocuteurs compétents tout au long du parcours ;

- le respect des délais définis préalablement pour la réalisation du projet ;
- la mise à disposition de moyens matériels adaptés à l'élaboration du projet ;
- la prise en compte des remarques des publics accompagnés, en vue d'améliorer continuellement le service rendu ;
- l'implication constante du Pôle Création-transmission, dans le but de toujours mieux satisfaire les futurs créateurs-repreneurs.

Un nouveau gage de confiance pour les partenaires locaux

Gage de réussite pour les candidats à la création ou à la reprise d'entreprise, le label EEF est également "un gage de confiance pour l'ensemble des partenaires de la CCI, qui s'avère particulièrement utile lors d'appels d'offres, avec Pôle Emploi par exemple, ce qui renforce notre statut d'interlocuteur privilégié de la création-transmission sur le territoire !" conclut avec le sourire la responsable du Pôle Création-transmission.

NB : un dernier chiffre pour finir, à l'attention des futurs entrepreneurs : en 2007, soit deux ans avant la crise, 86% des entreprises accompagnées par le réseau CCI-EEF étaient pérennes au-delà de 3 ans, contre 41% pour les autres...

Renseignement : Pôle Création-transmission d'entreprises - 04 66 78 49 49
creation.transmission@ales.cci.fr



150 participants aux *Entrepreneuriales*

Dédiée aux créateurs-repreneurs, chaque édition des *Entrepreneuriales* focalise sur des thématiques dans l'air du temps et rassemble, en un seul lieu de rencontre et d'échange, l'ensemble des partenaires locaux du réseau d'accompagnement du Pôle Création-transmission de la CCI Alès-Cévennes. Le 23 juin, 150 dirigeants et futurs créateurs ont répondu à l'invitation de cet été. Un joli succès, qui s'explique en partie par l'intérêt des deux conférences proposées dès 9h30. La plupart des convives ont suivi "**l'inaudible et inavouable souffrance des petits patrons**" avec Olivier Torrès, fondateur de l'observatoire *Amarok* (lire Synergies 18 et Midi-libre du 29 juin), tandis qu'une cinquantaine de personnes abordaient un autre sujet, moins tabou : "**Devenir auto-entrepreneur : enjeux et réalités**". Plus de cent participants se sont ensuite réunis au 5^e étage de la CCI, dans une atmosphère détendue, pour s'informer, échanger et faire de nouvelles rencontres avec les partenaires experts du réseau.

● **Etudes socio-économiques** : lorsque l'on veut lancer un projet d'entreprise, certaines enquêtes sur le terrain sont parfois indispensables. C'est notamment la raison pour laquelle Valérie Gilles a fait appel à nos services, afin de valider son projet de création d'une épicerie fine sur Alès. Ce type d'étude peut également servir aux collectivités locales, telles que la Mairie de Molières, porteuse d'un projet d'implantation de cinéma sur sa commune.



Deux "cas d'école" pour une création réussie

Pour les porteurs de projet en quête de modèles économiques fiables, voici deux "cas d'école" intéressants, deux entreprises qui n'ont en commun que leur date de création (2005) et le fait d'avoir bénéficié d'un accompagnement du Pôle Création-transmission. "*Sans l'aide de la CCI dans le montage du plan d'affaires et un soutien auprès de Gard Initiative pour un prêt d'honneur de 15 000 €, nous partions la fleur au fusil avec mes deux associés*" raconte **Gérard Doire**, créateur de **Déco Concept** (cuisines Arthur Bonnet). "*Leur appui nous a donné plus de crédibilité auprès des banques... et le stage - 5 jours pour entreprendre - nous a apporté des méthodes et des règles de bases. Cela nous a vraiment structuré et c'est ce qui nous a permis depuis d'avoir un CA en constante hausse, avec un 2^e magasin ouvert à Nîmes en 2008 et une équipe de 5 salariés*". Dans un autre secteur - le commerce de gros à destination des professionnels du bâtiment - l'exemple de **CVR** est encore plus étonnant. Spécialisée dans les solutions de climatisation, chauffage et énergies renouvelables, cette jeune entreprise créée par **Michel Viciana** avec l'aide du Pôle Création-transmission connaît en effet un succès croissant depuis 5 ans, en France mais aussi au Maroc, en Tunisie, à Tahiti, au Burkina-Faso... Aujourd'hui cotée G3+ à la Banque de France avec 4,2 M€ de CA, cette PMI d'une dizaine de personnes gère aujourd'hui un portefeuille de 200 clients et souhaite acquérir un terrain pour la construction d'un immeuble adapté à ses nouveaux besoins, notamment dans le domaine de l'appui à la formation à la manipulation des fluides frigorigènes. Un montage financier est en cours d'étude - avec l'aide de la CCI, bien entendu !



"Fabriqué en France", c'est tendance...

D'après une enquête de TNS Sofres réalisée pour le Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, la notion de produit *fabriqué en France* est aujourd'hui largement plébiscitée par les consommateurs de l'hexagone. 95% d'entre eux disent qu'il est important de pouvoir identifier l'origine française des produits qu'ils achètent ; 90% estiment que c'est la garantie d'un produit fabriqué dans le respect d'une réglementation protégeant les salariés ; **89% y voient l'occasion d'un achat plus respectueux de l'environnement et 95% considèrent qu'acheter un produit made in France est une façon de soutenir l'emploi dans notre pays**. 88% soutiennent par ailleurs que *les entreprises françaises doivent produire prioritairement en France pour soutenir l'emploi et la croissance*, alors que seulement 10% considèrent qu'il est normal de produire là où les coûts sont les plus bas. Fabriquer en France, c'est donc a priori tendance et porteur, ce qui devrait réjouir bon nombre de jeunes entreprises locales, dont parmi les plus prometteuses, SEV Electric Vehicle et son deux roues tout électrique (cf. Synergies 18, page 6).



Pour tout renseignement : Pôle Création-transmission d'entreprises - 04 66 78 49 49 - creation.transmission@ales.cci.fr